

Chapitre 1

Grandeur et misère de la démocratie moderne

Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

Abraham LINCOLN, *Discours du 19 décembre 1863*

Toute politique, même la plus grossière, suppose une idée de l'homme, car il s'agit de disposer de lui, de s'en servir, et même de le servir.

Paul VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*

Plan

1.1. Le paradoxe démocratique

- Démocratie et régime démocratique
- Le modèle démocratique libéral
- Les critiques de la démocratie
- Le totalitarisme
- Le triomphe de la démocratie
- Le malaise dans la démocratie

1.2. Les mythes fondateurs

- La nostalgie athénienne
- L'héritage grec et son actualité : une représentation du politique
- Un mythe nécessaire : le Peuple
- L'émergence du Citoyen
- La problématique de l'égalité

1.3. Les conventions de la démocratie « réelle »

- La démocratie confrontée au Réel
- La métamorphose du pouvoir
- Exception française et modèle libéral
- Le suffrage universel
- Que signifie voter ?

1.4. Défis contemporains

- La crise de la participation
- Une démocratie sans le peuple ?
- L'économisme contre la démocratie
- L'individualisme et l'avenir de la démocratie

1.5. Communication, médias et démocratie

- Démocratie et « agir communicationnel »
- De l'espace public à l'opinion publique
- Médias et politique
- Les médias dans la démocratie

1.6. Démocratie et savoir : des intellectuels aux experts

- Politique et savoir
- À la recherche de « l'intellectuel »
- Pourquoi des intellectuels ?
- Intellectuels et politique
- Éthique de conviction et éthique de responsabilité
- Questions aux intellectuels

1.1. Le paradoxe démocratique

Être démocrates, ce serait agir en reconnaissant que nous ne vivons jamais dans une société assez démocratique.

Jacques DERRIDA

À nos yeux, la démocratie offre le paradoxe d'être une évidence en crise.

Elle relève de l'évidence. En France, depuis soixante-dix ans, depuis près de cent cinquante années même, si l'on excepte la sombre parenthèse vichyste, elle est une réalité jadis débattue, aujourd'hui intégrée par chacun. Nul ne la combat plus, frontalement du moins. Les forces politiques qui prétendent la renverser ne sont même plus des groupes, à peine des groupuscules. Son principe essentiel : la fondation de la vie politique sur le consentement de citoyens égaux et autonomes, semble aller de soi. Mieux encore, la démocratie n'est plus aujourd'hui sommée de se défendre face à des modèles alternatifs.

Mais elle est en crise. Il importe de comprendre comment peuvent cohabiter cet apparent triomphe de la démocratie et la problématique omniprésente de la « crise », déclinée en ce programme effrayant : crise de la confiance entre les citoyens et le système politique censé assurer l'exercice de leur souveraineté, méfiance croissante à l'égard de la représentation (d'où l'appel insistant à instaurer des formes de démocratie directe, à l'instar du Référendum d'Initiative Citoyenne dont il est de nouveau question à la fin de l'année 2018), crise des institutions, crise du lien entre le peuple et les élites, crise de la participation et de l'engagement, crise de

la compétence politique, crise des valeurs, crise du « collectif », qui serait plus généralement une crise du politique... L'accent mis sur les risques encourus par les régimes démocratiques se manifeste aujourd'hui dans la tentative de substituer à une démocratie libérale une démocratie « illibérale », selon le mot du premier ministre hongrois, Viktor ORBAN, plus autoritaire et moins regardante sur l'État de droit, celle que semble également appeler de ses vœux le gouvernement polonais conservateur. Cependant, ces tendances, si elles sont inquiétantes, ne doivent pas conduire à voir dans la démocratie un régime à bout de souffle et près de s'effondrer. Si les symptômes de la « crise » ne manquent pas, il faut s'interroger sur la véritable nature et sur la profondeur de celle-ci et on peut ainsi questionner vraiment, pour contrer l'air du temps, l'évidence supposée d'une crise de légitimité de l'idée démocratique alors que tant de revendications, à l'instar de celles que porte le mouvement composite des « gilets jaunes » né en France en novembre 2018, semblent au contraire vouloir redonner sens aux idées de citoyenneté et de souveraineté populaire. C'est ce que ces lignes de Gilles LIPOVETSKY invitent à comprendre : « Crise de légitimation ? Nous ne le croyons pas : plus aucun parti ne rejette la règle de la concurrence pacifique pour le pouvoir, jamais la démocratie n'a comme aujourd'hui fonctionné sans ennemi intérieur [...], jamais elle n'a été aussi assurée du bien-fondé de ses institutions pluralistes, jamais elle n'a été autant en consonance avec les mœurs, avec le profil d'un individu dressé au choix permanent, allergique à l'autoritarisme et à la violence, tolérant et avide de changement fréquent mais sans risque majeur. » (*L'Ère du vide**, chapitre IV)

De fait, depuis la fin de la guerre froide, elle semble l'horizon indépassable de l'humanité. Les grandes questions de la philosophie politique – la liberté, l'égalité, l'autonomie, la justice... – se posent à nous depuis son emprise intellectuelle et sa pratique intériorisée. Raison de plus, sans doute, pour en interroger le sens, en retracer l'histoire, en comprendre la logique comme les difficultés.

Démocratie et régime démocratique

De quoi parle-t-on, lorsqu'on parle de démocratie ? Question moins absurde qu'il n'y paraît. Car la démocratie est multiple, en dépit de l'apparente simplicité de sa définition : un régime politique fondé sur le pouvoir du peuple (le *demos* en grec). Cette définition elle-même prête à confusion : la démocratie est-elle tout entière assimilable à un régime démocratique, c'est-à-dire plus concrètement à ces régimes reconnus comme démocratiques, tels que nous pouvons les observer aujourd'hui dans le monde ? En somme, s'agit-il d'un ensemble de règles institutionnelles, de critères juridico-politiques, parmi lesquels le suffrage universel serait, par exemple, central, et dont l'addition, ou la superposition, ferait une démocratie ? En réalité, le premier paradoxe est là : certes, **la démocratie se doit d'être une réalité pratique, de nature juridique et institutionnelle**, et se doit d'être ressentie et vécue au quotidien par la communauté des citoyens, ou bien elle n'est qu'un mot, vide de sens, à l'instar de ces anciennes « républiques démocratiques » qui usurpaient si évidemment leur qualificatif. Mais, une fois prévenus contre les dangers du

nominalisme, **il est pourtant exact de soutenir que la démocratie est aussi et avant tout une idée, voire un idéal**, qui engage non seulement une vision de la politique au sens étroit du terme – le système politique –, non seulement une vision de l'organisation sociale, mais une vision du monde, de l'existence, de l'Homme.

Cette dualité de nature doit être posée d'emblée, afin d'éviter toute confusion, tout amalgame, voire toute attaque de front contre la démocratie au nom des insuffisances des régimes démocratiques existants. Si l'empirique se doit de poursuivre la réalisation de l'idéal, les travers des régimes démocratiques contemporains, dont on verra qu'ils sont nombreux, n'invalident pas à eux seuls l'idéal que porte l'idée démocratique. Inversement, porter un regard critique et démystificateur sur l'idéal démocratique et le discours, la *doxa*, qu'il engendre depuis plusieurs siècles, ne signifie nullement aspirer au renversement des régimes démocratiques contemporains. Ce sont là des raccourcis ou des interdits opposés à la pensée qu'il importe de rejeter à tout prix. **Ni la critique systématique ni la béatitude ne peuvent rendre compte de la complexité du rapport entre l'idée démocratique et sa réalisation toujours recommencée.** On doit donc observer pour commencer qu'il s'agit d'un concept de philosophie politique qui entraîne un discours sur les valeurs, concept ayant des implications juridiques, sociologiques et évidemment politiques. Il en résulte que s'il s'agit bien évidemment de distinguer les régimes démocratiques de ceux qui ne le sont pas, il sera sans doute fécond de distinguer ces régimes de la démocratie en tant que telle.

Le modèle démocratique libéral

Il faut néanmoins poser une première définition, suffisamment large pour prêter, par la suite, à toutes les critiques. On l'a dit, l'étymologie grecque renvoie à l'idée de gouvernement par le peuple. Cette perspective renvoie à **la classification des régimes politiques par ARISTOTE**, chez lequel le critère du nombre de ceux qui commandent est déterminant : ARISTOTE distingue ainsi **la démocratie** (gouvernement par le peuple), **l'oligarchie** (gouvernement d'une élite, et plus largement d'une classe particulière) et **la tyrannie** (gouvernement d'un seul, où le tyran gouverne au nom de son intérêt particulier, pour le servir ou pour le maintenir). De même MONTESQUIEU (1689-1755) dans son ouvrage *De l'Esprit des lois** distingue-t-il démocratie et aristocratie selon que « la souveraine puissance est aux mains du peuple tout entier ou d'une partie du peuple seulement. »

Cependant, un tel critère reste difficile à prendre au pied de la lettre : n'est-il pas très exceptionnel que le Peuple gouverne ? En existe-t-il de véritables exemples ? Il importe donc d'étendre cette notion pour **intégrer le concept de représentation** : faute de quoi on pourrait facilement conclure, à l'instar de ROUSSEAU dans son essai *Du contrat social** qu'« aucune démocratie n'existe ni n'existera jamais en ce monde ». La démocratie dont il s'agira ici concerne donc le modèle libéral issu des révolutions américaine et française, lui-même conceptualisé au cours

du XVIII^e siècle, et qui s'est progressivement mis en place et consolidé au cours du XIX^e siècle en France. Pourtant, c'est une histoire très ancienne qui s'attache à ce modèle.

Il présente avant tout deux composantes : d'une part le principe démocratique lui-même, selon lequel le pouvoir souverain appartient au peuple ; d'autre part l'organisation d'un gouvernement représentatif, qui constitue le second paradoxe de la démocratie puisqu'il semble nier, à première vue, le principe démocratique lui-même. En effet, il signifie que **le peuple n'a pas la responsabilité directe des affaires de la Cité**. Ce sont les représentants élus par lui qui agissent et décident en son nom. On ne peut donc pas dire, *stricto sensu*, que le peuple gouverne, mais plutôt qu'il est gouverné par ses représentants. On reviendra sur ce compromis libéral, difficulté essentielle posée à la démocratie réalisée.

On dira donc, à ce stade, que la démocratie se définit comme **un régime politique qui, dans son organisation, réalise le principe selon lequel la souveraineté appartient au peuple, par des votes exprimés librement, la majorité des votants étant l'unique source légitime des décisions publiques**. Si chaque élément de cette définition est discutable, voire contestable au regard de la réalité, aucun régime ne peut néanmoins s'affranchir de ces éléments de base s'il prétend être démocratique ; pour autant, toutes les démocraties se trouvent aujourd'hui contestées non tant dans leurs principes qu'en raison de leur fonctionnement.

Enfin, l'ultime paradoxe de la démocratie est qu'elle porte en elle-même l'idée de mouvement, de dynamique, et qu'il est donc malaisé de lui fixer des limites. Y prétendre ne relèverait-il pas du contresens ? C'est ce que semble démontrer, depuis le XIX^e siècle, **la permanente extension des principes démocratiques hors du champ politique au sens strict, et particulièrement dans le domaine social**. Ainsi, la démocratie au sens moderne, issue dans une large mesure de la Révolution française, est à la fois revendication d'une démocratie politique et d'une démocratie sociale, comme l'observe Philippe RAYNAUD : « Depuis le XIX^e siècle, on considère la Révolution française comme une des principales étapes dans la formation de la démocratie moderne, qui n'est pas seulement un régime politique (fondé sur la combinaison du système représentatif et du suffrage universel) mais aussi un régime social, caractérisé par l'absence d'inégalités statutaires de type aristocratique et par la place centrale qu'y ont les aspirations égalitaires. » [*Dictionnaire critique de la Révolution française*, article « Démocratie »] C'est dire que **la démocratie ne se réduit pas à une définition juridico-politique : c'est la société tout entière que bouleverse et travaille, en permanence, l'idée démocratique**.

Ainsi l'existence d'institutions assurant un fonctionnement démocratique du système politique (reconnaissance du pluralisme, élections, parlementarisme, séparation des pouvoirs...) ne peut suffire à réaliser de manière complète et absolue l'aspiration démocratique. C'est ce qui motive, d'ailleurs, une grande part des frustrations contemporaines des démocrates eux-mêmes face à la persistance des inégalités dans les sociétés occidentales. Il importe donc de prendre simultanément en compte non seulement l'agencement interne des pouvoirs et des libertés,

mais également le **degré de libération des individus et des groupes** à l'égard des dominations économiques et sociale et le **degré de mobilité à l'intérieur du corps social**, mobilité qui s'oppose à la stratification rigide et paralysante de la société d'Ancien Régime.

Pour autant, dira-t-on peut-être, qui songe aujourd'hui à contester que la démocratie soit le meilleur des régimes politiques (dût-on ajouter, comme on sait : « à l'exception de tous les autres »)? Et, il est vrai, une des caractéristiques essentielles du monde contemporain est le triomphe de la démocratie : les régimes politiques, les constitutions, qui se réclament du modèle démocratique n'ont jamais été aussi nombreux depuis la fin de la guerre froide. De plus, **la démocratie bénéficie d'une véritable hégémonie intellectuelle, voire « morale »** : d'une part, il est devenu tabou de ne pas afficher son adhésion à ses valeurs, à ses règles, à son discours, et d'autre part on voit mal, après les effondrements successifs du fascisme et du communisme, les deux idéologies alternatives du xx^e siècle, quelle idéologie « de rechange » existerait à l'orée du xxi^e siècle – à moins qu'il ne faille le chercher du côté des nouveaux fondamentalismes religieux, qui n'ont guère en commun que la haine des sociétés démocratiques libérales.

Les critiques de la démocratie

L'affirmation du modèle démocratique libéral, s'il apparaît comme un fait acquis en Occident à la fin du xx^e siècle, n'en est pas moins un fait récent. La fin du xix^e siècle correspond à la fois à l'affirmation, dans les faits, du modèle libéral, notamment en France par la mise en place durable de la III^e République en parallèle avec l'industrialisation et le développement du capitalisme, mais aussi, dans le même temps, à l'affirmation de la critique marxiste et d'une critique réactionnaire qui s'appuie sur l'héritage des penseurs contre-révolutionnaires (à l'instar de Joseph de MAISTRE). L'une et l'autre de ces critiques ont conduit à la mise en place théorique de modèles alternatifs et se sont réalisés dans les régimes bolchevique, d'une part, fasciste et nazi d'autre part.

La **critique marxiste** de la démocratie libérale est la plus élaborée. De fait, le xx^e siècle est marqué par la concurrence de modèles politiques « alternatifs » qui prétendent opposer au modèle libéral d'autres conceptions de la démocratie. Il s'agit d'abord de la démocratie dite « réelle », fondée sur la critique marxiste de la domination de classe : dans le schéma marxiste, la démocratie est un leurre au même titre que le politique en général et l'État lui-même, ces trois éléments n'étant que les paravents et les instruments de la classe dominante, la bourgeoisie. **Aux yeux du marxisme la démocratie est originale en ce sens qu'elle n'est pas la négation pure et simple de la lutte des classes mais qu'elle en est l'expression, sans pour autant en représenter le dépassement**, comme l'observe Henri LEFEBVRE : « L'État démocratique reflète toujours la résistance de la classe ou des classes exploitées. Il signifie un compromis entre les classes. Cela ne signifie pas que dans la démocratie moderne, la classe dominante perde automatiquement sa

suprématie économique, abandonne spontanément les fonctions accaparées, laisse se dissiper le voile idéologique. Point. L'État démocratique a un double caractère dialectique et contradictoire. Impliquant des classes et une lutte, il fut d'une part l'expression d'une dictature effective, celle de la classe dominante, d'autre part il se vit obligé de permettre l'expression des intérêts et des objectifs politiques des classes dominées... [...] Le compromis démocratique ne supprime pas la lutte de classes, mais au contraire l'exprime. » [*Le marxisme*, V]

Dès lors, les institutions démocratiques, le droit qu'elles produisent, ne sont que la forme momentanée que prend ce compromis, c'est-à-dire le rapport momentané des forces sociales sur le plan national et sur le plan international. La démocratie selon MARX et ENGELS se caractérise donc par son instabilité ; les partis représentent les diverses classes existantes, le grand capitalisme cherchant à regrouper sous son égide tous les représentants de la bourgeoisie contre les partis prolétariens. Pour MARX, **la démocratie bourgeoise va donc nécessairement vers une crise de transformation** dont l'issue va dépendre du rapport de forces existant. La démocratie doit donc résoudre le conflit à un moment ou à un autre : l'issue sera ou bien une régression vers un régime autoritaire de type bonapartiste (négarion du conflit de classes) ou bien un bond en avant vers le socialisme et le communisme (dépassement du conflit par la réalisation d'une société sans classes).

La question est alors de savoir **dans quelle mesure le communisme réalise ou nie la démocratie**. Dans l'optique marxiste, la réponse est nécessairement ambivalente. Certes, c'est à la fin de la démocratie bourgeoise qu'appelle MARX, mais pour mieux réaliser la démocratie dite « réelle » : opposition et vocabulaire qui ont marqué – et subverti – une large part du débat intellectuel au xx^e siècle. Comme l'écrit Henri LEFEBVRE : « C'est la fin de la démocratie bourgeoise, de son idéologie, de ses partis directement ou indirectement au service du capitalisme. [...] Mais en même temps, c'est la gestion des affaires publiques de la nation dans le sens réclamé plus ou moins clairement par la grande majorité. [...] Donc cette transformation est l'accomplissement de la démocratie. » [*Le marxisme*] Reste néanmoins à savoir ce qu'il reste de démocratie à un État sans partis ni élections pluralistes, où il est fait appel à un très subjectif sens commun réclamé « plus ou moins clairement par la grande majorité ».

La critique « de droite » peut être comprise en deux temps : contre-révolution et fascisme. Le modèle de l'État fasciste ou national-socialiste substitue à la légitimité populaire la légitimité charismatique du chef. Cette substitution est justifiée par **une critique radicale des faiblesses et des insuffisances de la démocratie libérale**, critique indissociable, comme c'est le cas du marxisme-léninisme, de la volonté de créer une société entièrement nouvelle. En France, la critique du modèle démocratique libérale se fonde sur une pensée ouvertement contre-révolutionnaire, dont on trouvera des exemples chez René de LA TOUR DU PIN (1834-1924) ou chez Charles MAURRAS (1868-1952), et qui se livre à ce que Philippe NEMO désigne à juste titre comme « une critique réglée, minutieuse, radicale de tous les aspects de la démocratie libérale » [*Histoire des idées politiques*] : critique de la liberté individuelle et de son prolongement, les élections démocratiques, comme

des facteurs de désorganisation et de désunion, assimilation du libéralisme et de l'anarchie, mépris pour le peuple et sa prétention à détenir la décision politique, mépris pour le parlementarisme, faible et incapable d'assurer la continuité des affaires de l'État – ce qui conduit MAURRAS à un programme de rétablissement monarchique, au contraire de Maurice BARRÈS (1862-1923) –, mépris pour le droit et la légalité, valorisation de l'unité nationale et de l'ordre, au nom de l'incompatibilité absolue entre la liberté individuelle et l'ordre social – débat qui motive et nourrit dans une large mesure la division de la société française au moment de l'affaire DREYFUS.

Ces éléments se retrouvent en majeure partie, un peu plus tôt puis à la même époque, dans le **nationalisme allemand** – dans les *Discours à la nation allemande* de FICHTE (1762-1814) notamment –, dont l'idéologie nationale-socialiste apparaît elle-même comme le prolongement monstrueux. On comprend mieux, dès lors, un trait récurrent de la critique « de droite » de la démocratie, son insistance sur l'inégalité entre les hommes et entre les peuples, et, *a contrario*, la spécificité même de l'idéal démocratique, fondé sur la reconnaissance d'une égalité de valeur et de droit entre les hommes, les communautés, les peuples, les nations.

Le **national-socialisme**, tel que l'exposent Adolf HITLER (1889-1945) dans *Mein Kampf* ou Alfred ROSENBERG (1893-1946) dans *Le Mythe du xx^e siècle*, en représente l'antithèse absolue : définition d'un peuple supérieur défini par sa pureté raciale (le peuple aryen), négation du libéralisme politique comme du libéralisme économique, politique extérieure agressive et nécessité de « l'expansion vers l'Est » au nom de l'infériorité de ces peuples. Démonstration par l'absurde de l'idée sur laquelle nous insistions dès le départ : la démocratie, au-delà d'une description juridico-politique, engage fondamentalement une vision philosophique et éthique.

Le totalitarisme

Le totalitarisme est un objet récent de la science politique, dont les principales analyses datent des années 1950 et 1960 (Hannah ARENDT, Raymond ARON) puis des années 1980 avec les études de Claude LEFORT. Il s'agit, face aux régimes nazi et soviétique, de dégager les traits d'un nouveau type de régime autoritaire, inassimilable aux régimes jusqu'alors identifiés par la science politique. En effet, **l'alternative centrale depuis MONTESQUIEU oppose les régimes sans lois et les régimes soumis à des lois**, donc entre pouvoir légitime et pouvoir arbitraire. Or, ces formes de légalité traditionnelle ont été utilisées par les régimes nazi et soviétique. Ce qui conduit à considérer, comme Claude LEFORT l'énonce clairement à propos de l'Union soviétique, que « la comparaison avec le despotisme classique éclaire par contraste les aspects absolument neufs du régime forgé par le stalinisme. » [on retrouvera cette analyse notamment dans son ouvrage *Un homme en trop*].

Le mot « totalitaire » lui-même tend à montrer que ces régimes ne se situent plus dans le cadre de la pensée libérale classique, qui trouve dans la séparation de l'État et de la société civile un fondement et une garantie de l'État de droit. On trouve